

Quartier de la Noé : une nouvelle offre de logement

Dans le cadre du vaste programme de renouvellement urbain du quartier de la Noé, soutenu par l'ANRU et le Département des Yvelines, une phase décisive s'ouvre en mars 2026. Le site de l'ancien Centre Technique Municipal (CTM) et de trois pavillons adjacents s'apprête à être transformé pour accueillir, à terme, un nouvel immeuble d'habitation en accession à la propriété.



En quoi consiste les travaux ?

Pendant environ trois mois, les équipes de l'entreprise Colas assureront la démolition des structures existantes. Ce chantier ne se résume pas à une simple déconstruction : il inclut une phase rigoureuse de curage, de tri des matériaux et de désamiantage, réalisée dans le respect le plus strict des réglementations environnementales et de la « charte chantier faible nuisance ».

Pour préserver votre confort au quotidien, plusieurs dispositions ont été prises. Les travaux se dérouleront exclusivement en journée, du lundi au vendredi (8h-12h / 13h-17h). De plus, un système de brumisation sera déployé durant les phases de démolition pour capter les poussières et éviter leur propagation dans le voisinage.

Priorité à la sécurité des écoliers

La sécurité des habitants, et plus particulièrement des plus jeunes, est au cœur de l'organisation de ces travaux. Ainsi, la circulation des engins de chantier sera totalement interdite au niveau de la Sente des Croix lors des passages quotidiens des écoliers (notamment de 8h à 8h45 et de 16h30 à 17h).

Ce projet est le fruit d'une collaboration étroite entre la Communauté urbaine GPS&O, la Ville de Chanteloup-les-Vignes et l'aménageur Paris Sud Aménagement, afin de bâtir ensemble un cadre de vie renouvelé et de qualité pour tous les Chantelouvaux.

Contact

Besoin de précisions sur le déroulement des travaux ? Vous pouvez joindre directement le contact de l'entreprise Colas, Cyril Ribeiro, par téléphone au 01 34 90 81 74 ou par courrier électronique à l'adresse cyril.ribeiro@colas.com.

Documents

[lettreinfo_1_4pages_clv-v7.pdf](#)